

# FAQ - PARTENAIRES

## *CONGRÈS 2024*



**79<sup>e</sup>** CONGRÈS  
de l'ordre des  
experts-comptables

9 au 11 octobre 2024 - Marseille

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES   
Experts-Comptables Services

## SOMMAIRE

<b>Informations générales</b> .....	<b>4</b>
• Quels sont les dates et le lieu du prochain Congrès de l'ordre des experts-comptables ?.....	4
• Quels sont les thèmes du 79 <sup>e</sup> Congrès ? .....	4
• Où trouver le programme du Congrès ? .....	4
• Quels sont les horaires d'ouvertures ? .....	4
• Quels sont les horaires des sessions plénières ? .....	4
• Quels sont les horaires des Ateliers Solution ?.....	4
• Quels sont les horaires des Flashs Mission ? .....	4
• Quels sont les horaires des Flashs Meeting ? .....	4
• Où trouver les informations pour vos interventions Ateliers Solution ?.....	4
• Où trouver les informations pour vos interventions Flashs Mission ? .....	4
• Où trouver les informations pour vos interventions Flashs Meeting ? .....	4
• Quelle est l'adresse exacte du <i>Parc Chanot de Marseille</i> .....	5
• Comment accéder au <i>Parc Chanot de Marseille</i> ?.....	5
• Comment se garer au <i>Parc Chanot de Marseille</i> ? Y a-t-il un parking exposants ?.....	5
<b>Restauration et soirées festives</b> .....	<b>5</b>
• Quels seront les moyens de restauration mis en place ?.....	5
• Les soirées et cocktails seront-ils autorisés au sein du congrès ?.....	5
<b>Mon stand/ Informations techniques et logistiques</b> .....	<b>6</b>
• Quelles sont les consignes RSE à respecter ?.....	6
• Où trouver le plan côté de mon stand ? .....	6
• Où trouver les informations techniques liées à la réservation de mon stand ?.....	6
• Quelles sont les différentes commandes techniques à prévoir pour mon stand ?.....	6
• Dois-je commander un boîtier électrique ? .....	6
• Comment choisir la puissance de mon boîtier électrique ? .....	6
• Jusqu'à quelle date, puis-je passer commande auprès de l'installateur général ?.....	6
• Comment choisir l'aménagement de mon stand ? (Pré-équipé, Classique, Confort et Prestige) ?....	6
• Je compte faire appel à un prestataire pour l'aménagement de mon stand, que faire ? .....	6
• Quelle est la hauteur maximale à laquelle je peux construire mon stand ? .....	6
• Quelles sont les règles de hauteur maximum pour la signalétique de mon stand ? .....	6
• Puis-je organiser une animation sur mon stand ? .....	6
• Quels sont les dispositifs de sonorisation autorisés sur mon stand ? .....	7
<b>Montage / Démontage</b> .....	<b>7</b>
• Quelles sont les dates de montage / démontage ? .....	7
• Est-il possible d'obtenir une dérogation pour le montage de mon stand ? .....	7
• À quelle heure faut-il être présent lors du montage ?.....	7
<b>Livraison</b> .....	<b>7</b>
• Quelle est l'adresse de livraison ?.....	7
• À partir de quelle heure puis-je faire livrer des documents sur mon stand ? .....	7
• Comment puis-je faire livrer des documents pendant la manifestation ?.....	7
<b>Badges / Inscriptions</b> .....	<b>7</b>
• De combien de e-badges exposants puis-je bénéficier ? .....	7
• Comment commander mes badges ?.....	7
• Sont-ils nominatifs ? .....	7
• Où et quand puis-je les récupérer ? .....	8
• Un collaborateur peut-il rentrer sur la manifestation sans badge ?.....	8
• Comment faire pour être inscrit en tant que congressiste et assister aux ateliers ?.....	8
• Comment s'inscrire aux déjeuners congressistes et aux soirées ? .....	8

Le Guide Technique est accessible en ligne en [cliquant ici](#) ou en vous connectant sur [apar.fr](#),

<b>Diffusion de documents / création de trafic.....</b>	<b>8</b>
• Est-il possible de diffuser des documents dans l'exposition ? .....	8
• Puis-je diffuser des documents à l'entrée/pendant ou à l'issue de mon Atelier Solution ?.....	8
• Comment remettre un document à tous les congressistes ? .....	8
• De quels éléments de communication dispose-t-on pour promouvoir sa présence Congrès ? .....	8
<b>Ateliers / flashes .....</b>	<b>8</b>
• Y a-t-il une limite du nombre de participants aux ateliers solutions ? .....	8
• Comment un congressiste valide ses heures de formation à un atelier ? .....	8
<b>Espace partenaire - Espace Gestion Exposant .....</b>	<b>9</b>
• À quelle date aurons-nous accès à l'Espace Gestion Exposant ? .....	9
• Comment accédez à mon Espace Gestion Exposant ? .....	9
• Quelles sont les fonctionnalités de l'Espace Gestion Exposant ? .....	9
• Quels sont les bénéfices de la « Fiche Société » ? .....	9
• Quels sont les formats et les dimensions des images requises pour la « Fiche société » ? .....	9
• Quels sont les formats et le nombre d'intégration de vidéos dans la « Fiche société » ? .....	9
• Pourquoi une Place de Marché ? .....	9
• Comment sont référencés les vidéos de la « <i>Place de marché</i> » ? .....	9
• Comment gérer l'Espace Gestion Exposant quand plusieurs marques sont sur le même stand ? .....	9
• Quelle est la visibilité des partenaires sur la plateforme de diffusion durant le Congrès ? .....	10
• Le congrès est-il toujours hybride ? .....	10
<b>Congressistes.....</b>	<b>10</b>
• Comment le congressiste recherche les partenaires présents au congrès .....	10
• Pourriez-vous préciser la typologie des inscrits ? .....	10
• L'inscription au congrès est-elle gratuite pour les participants ne souhaitant pas bénéficier d'une attestation de formation ? Si oui, peuvent-ils tout de même assister aux ateliers ? .....	10
• À partir de quelle date les congressistes auront accès au programme du Congrès ? .....	10
• À quelle date les congressistes pourront-ils se préinscrire aux ateliers et flashes ? .....	10
• Comment avoir accès aux coordonnées des congressistes ? En Présentiel ? En distanciel ? .....	10

## Informations générales

### ✚ Quels sont les dates et le lieu du prochain Congrès de l'ordre des experts-comptables ?

Le 79<sup>e</sup> Congrès de l'Ordre se déroulera les 9, 10 et 11 octobre 2024 au Parc Chanot - Marseille

### ✚ Quels sont les thèmes du 79<sup>e</sup> Congrès ?

« Embarquement immédiat : du projet de cabinet aux missions de demain »

- (Re)construire notre projet de cabinet
- Réaliser nos missions de demain
- Développer nos compétences

### ✚ Où trouver le programme du Congrès ?

Les informations sont accessibles sur le site Internet du [79<sup>e</sup> Congrès](#)

### ✚ Quels sont les horaires d'ouvertures ?

Les horaires d'ouvertures aux congressistes sont :

- Mercredi 9 octobre : 09h00– 20h00
- Jeudi 10 octobre : 08h00 – 20h00
- Vendredi 11 octobre : 08h00 - 16h00

Les exposants pourront accéder à leur stand à partir de 7h00 chaque jour.

### ✚ Quels sont les horaires des sessions plénières ?

Programmation des plénières :

- Mercredi 9 octobre : Plénière d'ouverture de 14h00 à 15h30
- Vendredi 11 octobre : Plénière de clôture de 14h30 à 16h00

Programmation des grandes conférences :

- Jeudi 10 octobre : Grande conférence axe 1 de 9h00 à 10h00
- Jeudi 10 octobre : Grande conférence axe 2 de 16h00 à 17h00
- Vendredi 11 octobre : Grande conférence axe 3 de 9h00 à 10h00

### ✚ Quels sont les horaires des Ateliers Solution ?

Programmation à venir.

### ✚ Quels sont les horaires des Flashes Mission ?

Programmation à venir

### ✚ Quels sont les horaires des Flashes Meeting ?

Programmation des Flashes Meeting :

- Mercredi 9 octobre : de 11h30 à 18h30
- Jeudi 10 octobre : de 10h00 à 13h30 et de 14h30 à 18h30.
- Vendredi 11 octobre : de 10h00 à 12h00

### ✚ Où trouver les informations pour vos interventions Ateliers Solution ?

Vous trouverez toutes ces informations dans le [guide pratique Atelier Solution](#). Pour toute question sur la thématique, contactez Agnès DELEMER par mail [adelemer@experts-comptables.org](mailto:adelemer@experts-comptables.org) ou au 01 44 15 62 57.

### ✚ Où trouver les informations pour vos interventions Flashes Mission ?

Vous trouverez toutes ces informations dans le [guide pratique Flash Mission](#). Pour toute question sur la thématique contactez Agnès DELEMER par mail [adelemer@experts-comptables.org](mailto:adelemer@experts-comptables.org) ou au 01 44 15 62 57.

### ✚ Où trouver les informations pour vos interventions Flashes Meeting ?

Vous trouverez toutes ces informations dans le [guide pratique Flash Meeting](#). Pour toute question sur la thématique contactez Bruno ALBANESE par mail [balbanese@campus-audace.com](mailto:balbanese@campus-audace.com) ou au 06 48 97 58 86.

## 🚧 Quelle est l'adresse exacte du Parc Chanot de Marseille

### Accès exposants :

Parc Chanot - Marseille  
114 Rond-Point du Prado  
13008 Marseille

### Accès livraison :

Parc Chanot - Marseille  
Rue Raymond Teisseire  
13008 Marseille

## 🚧 Comment accéder au Parc Chanot de Marseille ?

### **En voiture**

- 3 autoroutes reliant l'Espagne, l'Italie et l'Europe du Nord passent par Marseille : A7, A55 et A50
- Liaison directe des autoroutes Littoral A55 et Est A50 par le Tunnel Prado Carénage et le Tunnel Prado Sud avec un accès rapide devant Marseille Chanot.

### **En train**

- En plein cœur de la ville, la nouvelle Gare Marseille Saint Charles, agrandie et lumineuse, se situe à 5 stations directes de Marseille Chanot

### **Les bus**

- le bus 52 > Gare St-Charles / Métro La Timone : Arrêt Square Narvik
- le bus 56 > Gare St-Charles / Belle de mai La Friche : Arrêt Square Narvik
- le bus 82 > Gare St-Charles / Le Pharo Catalans : Arrêt Gare routière – Sortie Honnorat
- le bus de nuit 521 > Gare St-Charles / Luminy : Arrêt Gare Routière – Sortie Honnorat

### **Le métro**

Accès direct aux lignes du métro M1 et M2 reliant le centre-ville, quartiers centre et Sud de Marseille.

- Les 2 lignes de métro sont accessibles depuis le sous-sol de la gare Saint-Charles.
- M1 - La Fouragère / la Rose
- M2 - Sainte Marguerite / Gèze

Vous trouverez également le plan des accès en page 11 du [Guide Technique](#).

## 🚧 Comment se garer au Parc Chanot de Marseille ? Y a-t-il un parking exposants ?

Le Parc Chanot de Marseille dispose d'un parking payant 1 800 places (tarif journée 6,5 €)

- Entrée unique en Porte A depuis le Rond-Point du Prado
- Sortie en Porte A et B jusqu'à 19h00 puis uniquement en Porte A après 19h00.

## Restauration et soirées festives

### 🚧 Quels seront les moyens de restauration mis en place ?

A ce jour, un espace de restauration assis, service à table est prévu pour les congressistes et un espace de restauration rapide en extérieur sera accessible depuis l'exposition. Pour découvrir la liste des traiteurs merci de vous référer page 5 du [Guide technique](#).

### 🚧 Les soirées et cocktails seront-ils autorisés au sein du congrès ?

Concernant le mercredi 9 octobre, un concert sera offert aux congressistes à partir de 20h00. Vous pourrez organiser des cocktails en amont de cette soirée.

Les animations et cocktails sur les stands devront se dérouler au moment des pauses déjeuners ou le soir, à l'issue du programme thématique, soit les mercredi et jeudi de :

- 12h à 14h
- 18h30 à 20h

Le vendredi 11 octobre un cocktail déjeunatoire de 12h00 à 14h00 sera organisé dans l'exposition. Dans ce sens une dotation sera offerte à chacun des stands.

En dehors de ces horaires, il est demandé de ne pas créer d'évènements festifs susceptibles de causer une gêne aux stands de votre proximité.

## Mon stand/ Informations techniques et logistiques

### ✚ Quelles sont les consignes RSE à respecter ?

Le Conseil National de l'Ordre poursuit son engagement en organisant une nouvelle fois un congrès écoresponsable. Vous trouverez les éléments concernant les partenaires dans le [Guide Technique Démarche RSE](#).

### ✚ Où trouver le plan côté de mon stand ?

Le plan côté de votre stand est téléchargeable sur la page d'accueil du site internet « Service technique exposants » de D&P accessible depuis votre Espace Gestion Exposant, pavé « Guide techniques et pratiques » rubrique « Commander vos prestations en ligne ». Pour toute demande, contactez D&P au 01 34 84 84 84 ou par mail [79coec@dparchi.com](mailto:79coec@dparchi.com)

### ✚ Où trouver les informations techniques liées à la réservation de mon stand ?

Pour accéder aux informations techniques et logistiques liées à votre réservation, il est impératif de vous reporter au [Guide Technique](#). Toutes les informations techniques nécessaires à la préparation de votre présence au congrès (Contacts et informations utiles, aménagement de stand, prestations techniques et bons de commandes) sont disponibles à partir de votre Espace Gestion Exposant en ligne, dans le pavé « Guide techniques et pratiques ».

### ✚ Quelles sont les différentes commandes techniques à prévoir pour mon stand ?

Les commandes techniques obligatoires ainsi que les dates butoirs correspondantes à la page 4 du [Guide technique](#). Les commandes optionnelles sont indiquées à partir de la page 23 du [Guide technique](#).

### ✚ Dois-je commander un boîtier électrique ?

La commande du boîtier électrique est obligatoire pour les surfaces nues et la formule pré-équipée. Les formules d'aménagement « Classique », « Confort » et « Prestige » comprennent déjà un branchement électrique.

### ✚ Comment choisir la puissance de mon boîtier électrique ?

Pour exemple, quelques indications de puissances consommées : Réfrigérateur : 200 W, Ordinateur : 500 W, Rail de 3 spots 100 W : 300 W.

### ✚ Jusqu'à quelle date, puis-je passer commande auprès de l'installateur général ?

Toutes les commandes de prestations devront être adressées à D&P **avant le 02 septembre 2024**.

### ✚ Comment choisir l'aménagement de mon stand ? (Pré-équipé, Classique, Confort et Prestige) ?

Pour sélectionner la formule d'aménagement, vous devrez vous reporter au [Guide technique](#). Vous y retrouverez les descriptifs des 4 formules. Une fois votre choix effectué, n'hésitez pas à contacter le service exposant, [79coec@dparchi.com](mailto:79coec@dparchi.com) - société D&P (01 34 84 84 84) afin de passer commande.

### ✚ Je compte faire appel à un prestataire pour l'aménagement de mon stand, que faire ?

Votre projet d'aménagement, fourni par votre prestataire, doit obligatoirement être soumis pour validation à l'Installateur Général du Congrès (D&P) **avant le 23 août 2024** et respecter le règlement d'architecture en pages 16 et 17 du [Guide Technique](#).

### ✚ Quelle est la hauteur maximale à laquelle je peux construire mon stand ?

Tous les stands seront limités à une hauteur maximale de 2,5m sur toute la surface du stand.

**Nouveauté** : Retrait de construction en mitoyenneté : 0,50 m

### ✚ Quelles sont les règles de hauteur maximum pour la signalétique de mon stand ?

La hauteur maximum de la signalétique est définie suivant votre position dans le hall. Voir plan de répartition des hauteurs page 17 du [Guide technique](#)

### ✚ Puis-je organiser une animation sur mon stand ?

Toute animation doit faire l'objet d'une demande écrite d'accord préalable à transmettre au comité d'organisation avant le 9 septembre 2024. Elle doit être conforme à la réglementation générale accessible en page 19, 20 et 21 du [Guide Technique](#) et aux règles sanitaires en vigueur lors du Congrès. Toute animation n'ayant pas fait l'objet d'une demande écrite d'accord préalable, l'organisateur se réserve le droit de l'interdire.

#### ✚ Quels sont les dispositifs de sonorisation autorisés sur mon stand ?

**Nouveauté :** Pour limiter le volume sonore de l'exposition, il est demandé aux partenaires de ne pas prévoir de diffusion sonore sur leurs stands, sans dispositif adapté. L'organisation travaille avec le prestataire ODHIO dont vous trouverez prochainement la plaquette en annexe du guide technique. Toute animation n'ayant pas recours à un système de casques sera stoppée afin de ne pas gêner les stands voisins.

### Montage / Démontage

#### ✚ Quelles sont les dates de montage / démontage ?

Montage : lundi 7 octobre de 08h00 à 20h00 et le mardi 8 octobre de 07h00 à 20h00 pour les décorateurs uniquement. Les partenaires pourront accéder à leur stand à partir du mardi 8 octobre de 16h00 à 20h00 et le mercredi 9 octobre de 07h00 à 09h00 pour les finitions.

Démontage : vendredi 11 septembre, de 16h00 à 22h00.

#### ✚ Est-il possible d'obtenir une dérogation pour le montage de mon stand ?

Toute demande de dérogation concernant les horaires de montage doit être adressée par écrit à l'installateur D&P avant le 02 septembre 2024 par mail à [79coec@dparchi.com](mailto:79coec@dparchi.com).

#### ✚ À quelle heure faut-il être présent lors du montage ?

Les exposants seront accueillis à partir du mardi 8 octobre de 16h00 à 20h00, et le mercredi 9 octobre de 07h00 à 09h00 à l'accueil Exposants (Accueil général) du Parc Chanot - Marseille

### Livraison

#### ✚ Quelle est l'adresse de livraison ?

Parc Chanot - Marseille  
Rue Raymond Teisseire  
13008 Marseille

#### ✚ À partir de quelle heure puis-je faire livrer des documents sur mon stand ?

Les livraisons et reprises doivent être réalisées pendant les heures de montage et de démontage en présence d'un membre du personnel de votre société.

Dans ce sens, la livraison est à effectuer impérativement le mardi 8 octobre, entre 16h00 et 20h00 ou le mercredi 9 octobre entre 07h00 et 09h00, les reprises le vendredi 11 octobre, entre 16h00 et 22h00.

La réception est effectuée sous la responsabilité d'un membre du personnel de votre société. En aucun cas la responsabilité du Parc Chanot et de l'organisateur ne peut être engagée.

#### ✚ Comment puis-je faire livrer des documents pendant la manifestation ?

La livraison de documents ou de matériel sur votre stand durant les 3 jours du Congrès doit être effectuée par un coursier ou par vos collaborateurs.

Il ne pourra s'agir que de documents ou de petit matériel informatique. Pour l'accès à votre stand, il est obligatoire de venir chercher votre prestataire en charge de la livraison à l'accueil du congrès.

### Badges / Inscriptions

#### ✚ De combien de e-badges exposants puis-je bénéficier ?

Vous disposez de 5 badges par module de 9 m<sup>2</sup>.

#### ✚ Comment commander mes badges ?

Vous pouvez enregistrer à partir de début juillet vos badges en ligne depuis votre Espace Gestion Exposant. Pour toute information complémentaire, merci de prendre contact avec le service exposant à l'adresse suivante [oe@apar.fr](mailto:oe@apar.fr)

#### ✚ Sont-ils nominatifs ?

Oui. Le responsable du stand saisit en ligne les collaborateurs qui bénéficieront d'un badge exposant. Il peut également importer un fichier comprenant la liste des collaborateurs. Le badge ne peut être cédé ou prêté sous aucun prétexte.

#### ✚ Où et quand puis-je les récupérer ?

Les badges sont à imprimer par les partenaires en amont de la manifestation. Une fois vos badges imprimés par vos soins, vous pouvez accéder directement à l'exposition. Deux envois complémentaires seront effectués par l'organisateur le mercredi 2 octobre et le mardi 8 octobre 2024 à 17h00.

#### ✚ Un collaborateur peut-il rentrer sur la manifestation sans badge ?

Les collaborateurs des partenaires n'ayant pas de badge exposant ne pourront pas rentrer dans l'exposition et devront se présenter à l'accueil Exposants.

#### ✚ Comment faire pour être inscrit en tant que congressiste et assister aux ateliers ?

Les partenaires peuvent s'inscrire en tant que congressiste et bénéficie de 20% de remise sur les droits d'inscription jusqu'au 15 juillet minuit.

**Nouveauté** : Chaque marque bénéficiera d'un pass atelier pour un **SEUL** collaborateur. Cette inscription nominative sera accessible début juillet dans votre Espace Gestion Exposant rubrique « Pass atelier ».

#### ✚ Comment s'inscrire aux déjeuners congressistes et aux soirées ?

**Nouveauté** : Une rubrique dédiée **aux commandes de déjeuners « assis »** est accessible dans votre espace de gestion exposant. Le règlement se fait uniquement par CB et pour la commande d'une seule personne à la fois. Pour toute annulation de déjeuner vous contactez le service congressiste par mail [congres@experts-comptables.org](mailto:congres@experts-comptables.org) ou par téléphone au 01 47 63 81 00.

Un concert gratuit sera organisé pour les congressistes, le mercredi 9 octobre à 20h00. Chaque stand bénéficiera de deux entrées.

### Diffusion de documents / création de trafic

#### ✚ Est-il possible de diffuser des documents dans l'exposition ?

La diffusion de documents n'est pas autorisée en dehors de la proche périphérie de votre stand.

#### ✚ Puis-je diffuser des documents à l'entrée/pendant ou à l'issue de mon Atelier Solution ?

Nous vous recommandons de distribuer à tous les participants une fiche de synthèse qui reprend les idées fortes de votre intervention, voire une copie de votre Powerpoint de présentation sur lesquels vous n'omettez pas d'indiquer vos coordonnées, votre n° de stand...

D'autre part, vous avez la possibilité de distribuer des plaquettes ou d'autres documents relatifs à l'activité de votre société.

#### ✚ Comment remettre un document à tous les congressistes ?

Vous pourrez remettre un cadeau ou faire participer le congressiste à une animation ou une démo via « le Parcours surprise » ou « le Parcours démo » à 1 600 euros HT.

#### ✚ De quels éléments de communication dispose-t-on pour promouvoir sa présence Congrès ?

Pour promouvoir votre présence au 79<sup>e</sup> Congrès, vous aurez accès, début juillet, à 2 vecteurs de communication :

- le logo sous 2 formats (RVB et CMJN) ;
- les bannières et carrés (statiques et animés) pour générer du trafic sur votre stand et faciliter sa localisation sur le plan "Prenons rendez-vous" et "Rendez-vous sur notre stand" .
- Nouveauté, ces éléments seront personnalisables

### Ateliers / flashes

#### ✚ Y a-t-il une limite du nombre de participants aux ateliers solutions ?

Oui, le nombre de participants est variable de 150 à 200 en fonction de la capacité de la salle.

#### ✚ Comment un congressiste valide ses heures de formation à un atelier ?

Le badge du congressiste est scanné à l'entrée et à la sortie afin de valider sa présence à l'atelier/flash. En distanciel, l'outil permet de savoir qui s'est connecté.



## Espace partenaire - Espace Gestion Exposant

### ✚ À quelle date aurons-nous accès à l'Espace Gestion Exposant ?

Depuis le jeudi 06 juin.

### ✚ Comment accédez à mon Espace Gestion Exposant ?

Vous accédez à votre Espace Gestion Exposant depuis le site internet du congrès, [rubrique Inscription & connexion](#). Vous retrouvez les modalités de connexion dans le [Tutoriel](#) « Back Office et Service Exposant - Le guide pour vous connecter à votre Espace de Gestion Exposant ».

### ✚ Quelles sont les fonctionnalités de l'Espace Gestion Exposant ?

Six pavés et leurs rubriques, Bienvenue, Fiche exposant en ligne, Guides techniques et pratiques, FAQ/Tutoriels, Badges et Factures vous guideront dans votre préparation du congrès. Au fur et à mesure de la mise en ligne de nouvelles fonctionnalités, de nouvelles rubriques seront disponibles.

### ✚ Quels sont les bénéfices de la « Fiche Société » ?

Votre fiche société (rubrique « Fiche exposant en ligne ») est votre vitrine sur le site internet du 79<sup>e</sup> Congrès ([voir liste des bénéficiaires](#)). C'est à partir de celle-ci que les congressistes préparent leur venue au congrès. Jouez la différence en multipliant les contenus à valeur ajoutée (vidéo de la place de marché) et en activant les fonctionnalités de mise en relation (prise de rendez-vous, ...). Toutes ces informations partenaires sont régulièrement récapitulées dans les courriels adressés aux congressistes par l'organisateur.

Après avoir complété votre « Fiche société » vous pourrez cliquer sur « visualiser ma fiche ». ATTENTION SON CONTENU SERA ACCESSIBLE AUX CONGRESSISTES LORSQUE VOUS AUREZ COCHÉ LA CASE « JE VALIDE MA FICHE » ET CLIQUÉ SUR LE BOUTON « VALIDER MA FICHE ».

Le [Tutoriel](#) « Back Office et Service Exposant - Le guide pour optimiser votre fiche société sur le site internet » vous guidera pas à pas pour augmenter votre visibilité.

### ✚ Quels sont les formats et les dimensions des images requises pour la « Fiche société » ?

Les formats : jpg/png/gif... À chaque espace de téléchargement les dimensions sont précisées.

### ✚ Quels sont les formats et le nombre d'intégration de vidéos dans la « Fiche société » ?

Une seule image ou vidéo peut être insérée en tête de votre « Fiche société ». Attention, seuls deux formats sont possibles : image format jpg/png/gif, vidéo mp4 et PowerPoint au format vidéo.

### ✚ Pourquoi une Place de Marché ?

La « Place de Marché » compile TOUTES LES VIDEOS PARTENAIRES de présentation d'outils, produits et services enregistrées sur les « Fiches société ». La « Place de Marché » est l'outil mis en avant avec la « Fiche société » auprès des congressistes pour préparer leur venue. C'est en sélectionnant sur la base de 34 critères et en visionnant vos vidéos qu'ils peuvent optimiser leur parcours en fonction de leur besoin. La « Place de Marché » est régulièrement mise en avant sur le site internet du congrès et dans les courriels adressés aux congressistes par les organisateurs.

**Nouveauté 2024** : Les éditeurs de logiciels métier pourront également mettre en avant ces vidéos lors de la mise en jour en septembre du site internet « [Guide des solutions métiers](#) » du Conseil national de l'ordre des experts-comptables.

### ✚ Comment sont référencés les vidéos de la « Place de marché » ?

Les quatre vidéos de présentation de produits, solutions ou services sont enregistrées lors de la mise à jour de votre « Fiche société ». Vous référencez ces vidéos selon les 34 mots-clés prédéfinis, qui seront les critères de sélection dont disposeront les congressistes lorsqu'ils effectueront leurs recherches sur la « Place de Marché ».

### ✚ Comment gérer l'Espace Gestion Exposant quand plusieurs marques sont sur le même stand ?

Vous avez la possibilité de demander la création d'un Espace Gestion Exposant au nom de la marque chapeau. Pour plus d'informations [oecc@apar.fr](mailto:oecc@apar.fr).

#### ✚ **Quelle est la visibilité des partenaires sur la plateforme de diffusion durant le Congrès<sup>1</sup> ?**

La liste des partenaires sera accessible via la rubrique « Recherche partenaires » du site du congrès et en page d'accueil de la plateforme de diffusion via la « Place de Marché ».

#### ✚ **Le congrès est-il toujours hybride ?**

Oui, la diffusion sera accessible depuis la plateforme Fuz'experts.tv et sera organisée autour de 3 canaux :

- Canal Direct consacré à la diffusion de contenus "en live" : plénières, grandes conférences, émissions en direct, ...
- Canal Expert pour suivre des contenus d'ateliers « en live » et des contenus programmés.
- Canal Partenaires entièrement dédié à l'offre des partenaires du Congrès : ateliers solution, flashes meeting, flashes mission ...

### Congressistes

#### ✚ **Comment le congressiste recherche les partenaires présents au congrès**

A partir du site internet du congrès en accédant à la rubrique :

- « **Liste des conférences** » en sélectionnant les 11 « Ateliers solution », les 9 « Flashes mission » ou les 9 « Flashes meeting » retenus par les rapporteurs généraux ;
- « **Recherche partenaires** » qui propose des filtres alphabétique, par espaces, par animations thématiques, par secteurs d'activité, par antériorité (nouveau partenaire) pour accès rapide aux détails de leur « Fiche société » ;
- « **Place de Marché** » qui référence toutes les vidéos de présentation des « Fiches société » des partenaires et filtrables selon 34 critères ;
- « **Plan de l'exposition** » qui permet la géolocalisation de votre stand depuis votre « Fiche société » et **nouveauté 2024** permettra l'accès à votre « Fiche société » en cliquant sur votre stand depuis le plan de l'exposition.

#### ✚ **Pourriez-vous préciser la typologie des inscrits ?**

Experts-comptables, Experts-comptables stagiaires, Mémemorialistes, Experts-comptables honoraires, Diplômés d'expertise comptable en entreprise, Diplômés-non-inscrits, Directeurs/Responsables administratifs et financiers, Collaborateurs de cabinet, Enseignants, Etudiants, Autres professions réglementées.

#### ✚ **L'inscription au congrès est-elle gratuite pour les participants ne souhaitant pas bénéficier d'une attestation de formation ? Si oui, peuvent-ils tout de même assister aux ateliers ?**

Il n'y a qu'un seul type d'inscription donnant accès à toute l'offre du congrès. Seul le profil du congressiste impacte le montant des droits d'inscription ([voir les tarifs](#))

#### ✚ **À partir de quelle date les congressistes auront accès au programme du congrès ?**

Dès le 15 juin.

#### ✚ **À quelle date les congressistes pourront-ils se préinscrire aux ateliers et flashes ?**

Début septembre, les congressistes pourront réserver leurs coupe-files, pour trois ateliers et pour deux flashes. Les coupe-files représentent 50% de la capacité de chaque salle. Ainsi les congressistes sans coupe-files peuvent aussi accéder aux ateliers.

#### ✚ **Comment avoir accès aux coordonnées des congressistes ? En Présentiel ? En distanciel ?**

Concernant les rencontres en présentiel vous pouvez recueillir les coordonnées du congressiste qui le consent notamment grâce au lecteur de badge (page 41 du [Guide Technique](#)).

Concernant les congressistes en ligne, aucune information ne sera disponible. Toutefois, le congressiste à distance pourra se connecter à la place de marché.